

Commune de LIGINIAC
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°

Séance du Conseil Municipal en date du 10 décembre 2021 à 20h00 selon convocation en date du 6 décembre 2021.

Président : M BIVERT Frédéric.

Présents : M BIVERT - Mme VIGNAL - M VINCENT - Mme MINARD - BRAZ - MICHOUX - BESSE - BOUILHAC - VERNIENGEAL - TRONCHE - M BUSSIERE.

Absents excusés : M SIRIEIX (a donné procuration à M MICHOUX)
Mme BRAULT

Secrétaires de séance : Mme MINARD et M MICHOUX

Objet : Délibération n°2021-082 : Destination des coupes de bois exercice 2022

M. le Maire donne lecture au Conseil municipal de la lettre de l'Office national des Forêts, concernant les coupes de bois à inscrire dans les forêts relevant du régime forestier.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

1 - Choisit la destination des coupes prévues pour l'année 2022 (désignées dans le tableau ci-dessous) : vente avec mise en concurrence à la diligence de l'ONF (vente de gré à gré par soumissions) si des opportunités se présentent
(En fonction des propositions reçues, le Conseil municipal se prononcera ultérieurement sur le mode de mise en marché des bois).

Nom de la forêt	Numéro de parcelle	Surface à parcourir (ha)	Type de coupe	Destination de la coupe (vente ou délivrance)
Forêt sectionale de Peyroux	2.B	7.65	E4	vente
Forêt sectionale de Peyroux	5.A	0.43	A2	vente
Forêt sectionale de Peyroux	6.A	2.40	A2	vente


2 - AUTORISE, dans le cas où les critères de biodiversité et de fertilité du sol le permettent, l'export des menus bois

3 - DONNE MANDAT à l'ONF pour fixer en son nom les prix plancher des produits à vendre

4 - DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire pour signer tout document nécessaire à la bonne exécution des opérations visées aux alinéas 1 à 3.

Fait et délibéré en mairie de LIGINIAC, le 10 décembre 2021.
Le Maire, Frédéric BIVERT.

Membres	13
Présents	11
Représentés	1
Votants	12
Pour	12
Contre	0
Abstention	0

Envoyé en préfecture le 14/12/2021
Reçu en préfecture le 14/12/2021
Affiché le 
ID : 019-211911300-20211210-D2021082-DE

